

# V.I.E NEWS



Trimestriel  
N° 5 - Janvier 2014



**Michel LODOLO**  
Directeur du V.I.E  
et de l'établissement  
UBIFRANCE Marseille

## EDITO

« En ce début d'année 2014, UBIFRANCE peut se féliciter d'avoir été au rendez-vous du V.I.E fixé par le Gouvernement. En effet pour le premier anniversaire de la publication de V.I.E News nous avons le plaisir

d'annoncer que jamais UBIFRANCE n'a compté autant de V.I.E en poste : 8 028 missions V.I.E à fin décembre !

2013 est ainsi une année record pour la formule V.I.E. Les objectifs, fixés par le Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi, de 7 800 V.I.E en poste à fin d'année, ont été largement dépassés. Le nombre de départs en mission a franchi la barre symbolique des 600 à deux reprises, en septembre et en octobre. Et plus de 450 nouvelles PME et ETI ont confié une mission à un V.I.E en 2013, résultat d'autant plus notable dans le contexte économique actuel.

C'est important, car la croissance du nombre de V.I.E suit également votre croissance, votre développement international. Cette lancée très positive continue à être appuyée en interne par la mobilisation et les efforts de tous, de nos équipes en France et à l'étranger, aux ministères concernés et services d'immigration. Souvent engagés dans de longues négociations avec les autorités administratives et fiscales étrangères, nous sommes partout où la formule V.I.E rencontre encore des obstacles à son développement, notamment sur les marchés les plus porteurs : la Chine, l'Inde, l'Algérie ou l'Allemagne.

Canal majeur pour recruter du personnel à l'international, le dispositif V.I.E a ouvert également de nouvelles pistes (Forum PME/ETI, V.I.E Pro...) pour favoriser cette croissance. Souhaitons que cette bonne lancée se poursuive.

Le bulletin d'information  
du Volontariat International en Entreprise

## LE V.I.E PRO\* : une belle opportunité d'accroître sa marque employeur auprès des Bac+3 !

« Nos premiers V.I.E ont été pris en 2002, lors du développement de notre activité export comme une manière de pré recruter de façon efficace des collaborateurs tournés vers l'international. Nous avons actuellement une vingtaine de V.I.E en poste.

Nos métiers sont à forte technicité et requièrent le recrutement de techniciens de formation bac+2/bac+3. Je pense notamment aux métiers de Chefs de chantier (management) et de Techniciens Matériel (maintenance préventive et curative des équipements spécifiques sur les chantiers), tout aussi cruciaux pour nous que ceux de niveau ingénieurs. Ces métiers requièrent un fort sens pratique et une approche multiculturelle spécifique. Des profils de type gestion/RH ouverts sur l'international peuvent également constituer des V.I.E demain.

**Capter le jeune juste avant son stage nous permet de sélectionner les bons potentiels tout de suite, sans attendre qu'ils soient diplômés !**

Cette nouvelle approche en amont, via le V.I.E Pro, nous permettra de sélectionner les profils les plus adaptés à notre culture pour rester dans l'entreprise sur le long terme.

C'est l'opportunité de sélectionner dès le démarrage des profils qui sont en capacité de travailler dans des environnements multiculturels et qui pourront demain être

recrutés pour travailler sur des chantiers à l'international mais également en France.

Le V.I.E Pro va nous permettre également de faire connaître notre marque employeur et d'accroître notre notoriété pour un niveau d'étude où l'on est moins spontanément présent. C'est donc un gain de temps dans le processus de recrutement. Nous pourrions ainsi valoriser des filières qui sont porteuses d'emploi (Matériel, Chefs de chantier) et augmenter la notoriété de ces métiers. »



\* Depuis la rentrée 2013, le dispositif V.I.E peut s'intégrer dans les cursus de certaines Licences professionnelles pour les ouvrir plus largement à la dimension internationale. En pratique, les étudiants optant pour le V.I.E Pro se verront proposer – en remplacement du stage – une période de 6 mois minimum sous le statut V.I.E. Leur mission sera validée par l'unité d'enseignement dédiée pour l'obtention du diplôme. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.



**Laurent FABRES**  
DRH BOUYGUES  
Travaux Publics (un peu plus de 5000 collaborateurs en France et dans le monde, un des leaders mondiaux dans les domaines des travaux souterrains, des ouvrages d'art ainsi que des infrastructures portuaires ou de transport. Elle est filiale de Bouygues Construction).

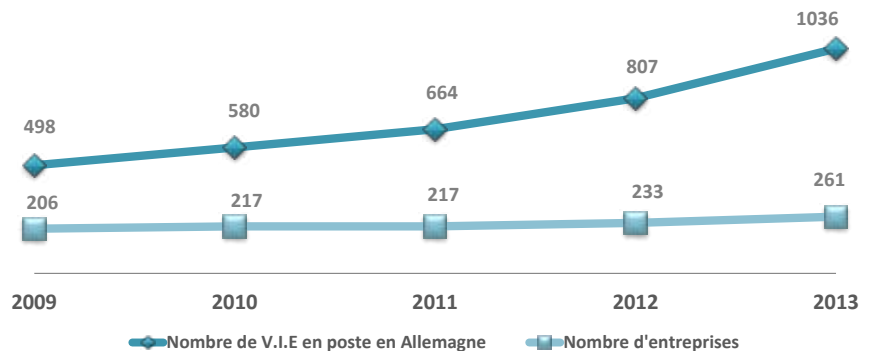


UBIFRANCE

## LE CAP DES 1000 V.I.E EST FRANCHI EN **Allemagne!**

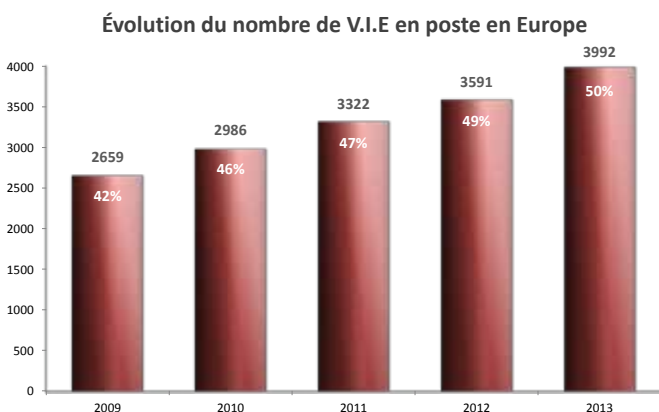
En 5 ans, l'Allemagne est passée en tête des affectations et a dépassé les 1000 V.I.E en poste.

En décembre 2013, 1036 V.I.E sont en poste pour 261 entreprises.



## **Brésil :** Évolution positive de la réglementation

Fruit de longues négociations, nous avons le plaisir de vous informer de l'accord des autorités brésiliennes pour la délivrance de visas officiels aux V.I.E et de l'autorisation de séjour qui s'étendra désormais jusqu'à 24 mois. 200 V.I.E par an bénéficieront de cet accord qui s'est appliqué dès le 1er janvier 2014 et qui permettra également de réduire les délais d'obtention des visas.



## Focus **Europe :** Croissance du nombre de V.I.E

Le pourcentage de V.I.E en Europe vient d'atteindre le seuil des 50% de la population totale des V.I.E en poste. Elle se décompose en décembre 2013 entre :

- 169 V.I.E pour la Communauté des États Indépendants,
- 295 V.I.E en Europe Centrale et Orientale,
- 3 528 V.I.E en Europe Occidentale.

## MONDE :

### 'Un volontaire averti en vaut deux !'

• Dès l'arrivée du Volontaire sur son lieu de résidence, veillez à ce qu'il se présente au bureau UBI-FRANCE et s'inscrive auprès des autorités consulaires.

• La demande d'autorisation de sortie du pays d'affectation principale

est obligatoire pour tout déplacement du jeune (hors déplacement intra-européen). Les jeunes doivent déposer leur demande de déplacement hors du pays d'affectation sur leur espace personnel du site [civiweb.com](http://civiweb.com).

• A connaître : le site «conseils aux voyageurs» du Ministère des Affaires étrangères permet aux entreprises et aux Volontaires de se tenir informés de l'actualité du, ou des, pays de mission et des dernières recommandations sécuritaires et sanitaires.



**Incontournable tout au long de la mission, le site <http://www.diplomatie.gouv.fr> rubrique conseils aux voyageurs**

### Projets de mission V.I.E ? Les fiches pays sont mises à jour pour vous !

Ces fiches sont à votre disposition pour vous renseigner sur les formalités nécessaires à la mise en place d'un titre de séjour pour V.I.E dans un pays précis. Vous les retrouverez dans votre espace web dédié.

Les dernières mises à jour : Afrique du Sud, Allemagne, Canada, Egypte, Inde, Mexique, Philippines et Thaïlande.

## Le saviez-vous ?

UBIFRANCE recommande de ne pas refacturer les frais liés à une mission V.I.E à la structure d'accueil locale étrangère du V.I.E. En effet, la refacturation des frais de mission crée un lien économique direct entre ladite structure étrangère et le V.I.E, amenant un certain nombre d'Etats étrangers à considérer que le V.I.E se trouve dès lors être une ressource humaine locale, soumise à fiscalité, entraînant également un risque fiscal pour ladite structure locale.

**Les indemnités versées aux V.I.E en poste dans les filiales ou succursales situées à l'étranger peuvent être déduites du résultat de l'entreprise française !**



propre à ce que les entreprises ayant recours au dispositif V.I.E ne se trouvent pas face à deux directives contraires : celle de la réglementation fiscale intragroupe (les obligeant à refacturer à leurs filiales les coûts des prestations et produits dont in fine elles sont les bénéficiaires) et celle propre au V.I.E pour préserver son statut (non refacturation).

Cette disposition officialisée dans le BOI – Bulletin Officiel des Impôts du 13 juillet 2010 – confirme que les indemnités versées aux V.I.E en

poste dans leurs filiales ou succursales situées à l'étranger peuvent être déduites du résultat de l'entreprise française.

C'est dans ce sens qu'UBIFRANCE a oeuvré afin que la DLF (Direction de la Législation Fiscale) prenne une disposition



## Micro-trottoir :

## Forum V.I.E PME-ETI 2013

Le 26 novembre dernier a eu lieu le premier Forum de recrutement PME & ETI organisé dans les locaux d'UBIFRANCE. Plus d'une quarantaine d'entreprises, qui proposaient près de 60 offres de mission, ont rencontré 240 candidats, présélectionnés en amont par les chargés de recrutement V.I.E d'UBIFRANCE.

**«Ce Forum nous a avant tout permis de concentrer sur quelques heures plusieurs entretiens !»**

«Pour une petite entreprise comme la nôtre, la chasse aux CV est extrêmement chronophage, d'autant plus que nous sommes très exigeants sur les profils que nous recherchons. Nous avons d'ailleurs choisi de rencontrer peu de candidats sur ce Forum, mais cela nous a permis d'articuler notre campagne de recrutement sur le poste à pourvoir.

En tant que PME, l'export est un peu compliqué à mettre en place. C'est un énorme changement que de passer d'une vision franco-française à une vision mondiale, mais le bénéfice est énorme : notre stratégie export nous a non seulement permis de nous développer à l'international, mais elle a aussi renforcé notre présence sur le marché français. Nous avons mené notre développement par étapes, en commençant par l'Europe (Royaume-Uni, Allemagne, Italie) avant d'aller au-delà. Le cadre européen est sécurisant pour des entreprises démarrant à l'export car il n'y a pas de processus douanier à prendre en compte et les pays sont stables. Dès le départ, nous avons été très bien conseillés par notre consultant Business Crescendo pour établir notre stratégie export. C'est lui qui nous a recommandé de recourir aux V.I.E et au financement assurance prospection COFACE.

Tous nos commerciaux actuels sont entrés chez Amarile d'abord comme V.I.E. Le premier est arrivé en 2010 quand nous avons commencé à nous développer à l'international. Nous l'avons envoyé à Aberdeen en Ecosse et cela s'est très bien passé. Depuis nous recrutons au moins un V.I.E par an. Nous en avons actuellement trois en poste. Si tout va bien, un quatrième nous rejoindra l'an prochain pour une mission à Dubaï où il sera en principe hébergé chez Ubifrance. C'est un gros challenge pour une PME que d'envoyer un V.I.E dans un pays où elle n'a pas encore de filiale. Il faut prendre un candidat très formé et extrêmement débrouillard qui ait envie d'avoir des responsabilités. Mais l'enjeu est important car, à terme, la présence d'un bureau dans le pays est absolument nécessaire pour rassurer les clients.

La formule du V.I.E est vraiment avantageuse. C'est une sécurité, la garantie d'accéder à des candidats motivés qui ont envie de conquérir le monde. Les contrats sont très simples à mettre en place. Nos principales difficultés sont liées aux visas et à la recherche de bureaux pour héberger nos filiales. »

**Nom de l'entreprise :**  
**Amarile**

**Activité :** Éditeur de logiciel spécialisé pour l'industrie pétrolière

**Nb de salariés :** 10

**Date de création :**  
2007

**Implantations :** Paris, Londres, Houston, Kuala Lumpur...



**Arnaud BRUNEL**  
Président, Amarile



# LES PLUS UBIFRANCE



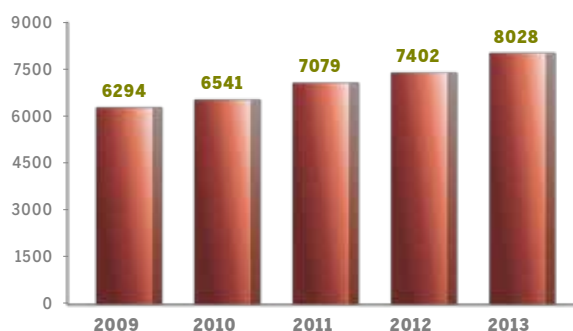
## BAROMÈTRE, DÉCEMBRE 2013

Depuis la création du V.I.E en 2000, **45 429 jeunes** ont effectué une mission pour le compte de **5 151 entreprises**.

- 8 028 volontaires sont actuellement en poste pour le compte de 1 739 entreprises.
- 64 % des entreprises recourant au V.I.E sont des PME.

- Les V.I.E sont présents dans 130 pays dans le monde : 50 % en Europe, 19 % en Asie et Océanie, 13 % en Amérique du Nord, 7 % en Afrique, 6 % au Maghreb, Proche et Moyen-Orient et 5 % en Amérique Latine et du Sud.
- Les dix premiers secteurs utilisateurs : banques, automobile, transport aérien, santé, services, aéronautique et spatiale, transports ferroviaires et urbains, travaux publics, agroalimentaire, énergies...
- La durée moyenne des missions : 17.89 mois

### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE V.I.E EN POSTE sur 5 ans



## LES ÉVÈNEMENTS À VENIR

Découvrez ci-dessous, les Grands Prix à l'étranger et les Forums de recrutements en France prévus dans les prochains mois :

### Grands Prix V.I.E à l'étranger

Grands Prix V.I.E à l'étranger	Contacts
Suisse	17 janvier sabrina.lachal@ubifrance.fr

### Actions de promotion V.I.E en France

Actions de promotion V.I.E en France	Contacts
Forum Export de la Réunion	6/7 mars johann.remaud@ubifrance.fr
Paris : Rencontres PME- V.I.E Allemagne	27 mars infovie@ubifrance.fr

## EN 2014, DIVERSIFIEZ VOS RECRUTEMENTS V.I.E !

La diversification des talents est une question récurrente dans l'univers RH et cette réflexion trouve naturellement son prolongement dans le recrutement des V.I.E, futurs collaborateurs de l'entreprise.

C'est dans cette idée que s'inscrit le lancement du V.I.E Pro (période en V.I.E inscrite au cursus de certaines licences professionnelles) : permettre de diversifier les missions proposées et les profils des jeunes talents à l'international sur lequel l'entreprise peut capitaliser au retour.

Par ailleurs UBIFRANCE, depuis 2 ans, a noué des partenariats avec les associations Passeport Avenir et Mozaik RH : ces dernières favorisent l'ouverture à l'international des jeunes issus des quartiers populaires et souvent porteurs d'une double culture, gage de réussite d'une mission V.I.E.

Une expérience V.I.E marque durablement le parcours de carrière. Comme le montre la Lauréate du dernier Grand Prix V.I.E Afrique, les jeunes femmes ont prouvé sur le terrain leur capacité à mener à bien des missions V.I.E techniques et complexes. Pourtant les chiffres montrent un différentiel entre les candidates au départ (49% de la base) et les V.I.E en poste (35% V.I.E de sexe féminin)...

Ouvrir ses champs de recrutement est une opportunité pour l'entreprise : le dispositif V.I.E peut vous y aider !

### V.I.E News UBIFRANCE

Siège social : 71-77, boulevard Saint-Jacques  
75998 Paris Cedex 14

Responsable de la publication :  
Christophe LECOURTIER

Rédacteur en chef :  
Michel LODOLO

Rédaction et maquette : Didier CROS

Pour contribuer à la  
newsletter contacter  
didier.cros@ubifrance.fr

Un projet ? Une mission ?

N'hésitez pas à nous contacter :

 **N°Azur 0 810 659 659**

COÛT D'UN APPEL LOCAL

